



## Classement selon la directive 2006/7/CE

<b>E</b> Excellente qualité	<b>B</b> Bonne qualité	<b>S</b> Qualité suffisante	<b>I</b> Qualité insuffisante
<b>P</b> Insuffisamment de prélèvements		<b>N</b> Pas de classement en raison de changements ou classement pas encore disponible	

Le nombre situé avant la lettre correspond aux nombres de prélèvements effectués dans l'année.

A partir de la saison balnéaire 2013, le mode de calcul du classement est modifié en application de la directive européenne 2006/7/CE.

## 27 - EURE

Commune	Point de prélèvement	Type d'eau	2014	2015	2016	2017
BONNEVILLE-SUR-ITON (LA)	BONNEVILLE SUR ITON ETANG DE LA NOE	douce	10E	7E	8E	8B
BRIONNE	BRIONNE Baignade Municipale	douce	7E	5E	6E	6E
GARENNES-SUR-EURE	GARENNES SUR EURE LES ETANGS DU PARC	douce	9E	7E	8E	7E
LERY	POSES - LE LAGON	douce	9E	8B	9E	9E
VAL-DE-REUIL	POSES - LA CAPOULADE	douce	9E	8E	9E	9E